

Image not found or type unknown



Qui doit faire le trajet en cas déménagement apres un divorce?

Par **les2ju**, le **05/10/2009** à **22:12**

Bonjour, mon ami a été marié dans le passé, il est divorcé, le jugement a été basé dans une ville, nous habitons à 60km de cette dernière, c'est à nous de faire les trajets car elle réside toujours dans la ville du jugement, elle va déménager plus loin, est-ce que ça va être à nous de faire tout le trajet vu qu'elle s'écarte de la ville du jugement ou va-t-elle être obligée de faire la moitié du trajet jusqu'à la ville du jugement?